

On savait l'endroit précis où se trouvait le saint corps, car des actes authentiques et sûrs désignaient le dessous du maître-autel que Clément IV avait lui-même consacré, dans la basilique de notre Sainte.

Les travaux commencèrent le 23 août 1850 et furent menés avec activité et discrétion. Dès le vendredi, 30 août, les ouvriers mettent à découvert le tombeau vénéré de sainte Claire.

L'Évêque d'Assise publia alors une instruction pastorale pour annoncer à son peuple l'heureuse nouvelle et convoquer les Evêques de l'Ombrie, à la date du 23 septembre, jour qu'il fixa pour ouvrir devant eux le sépulcre de pierre qui renfermait depuis près de six siècles le corps de l'illustre Princesse des pauvres.

Les travaux interrompus furent repris après un Triduum solennel qui se célébra les 15, 16 et 17 septembre. En face du maître-autel on ouvrit une grande tranchée pour donner aux prélats et aux témoins un accès plus facile. Le sarcophage gisait dans un grand souterrain rempli d'un ciment très dur, qu'on ne brisa qu'avec grand peine. Il était de pierre du pays, entouré de grosses lames de fer et lié au couvercle par de fortes griffes de même métal qui le tenaient parfaitement fermé. Dans la nuit du 22 au 23, la tombe, après la constatation des Evêques, fut entièrement dégagée du ciment qui la couvrait encore en partie.

Le matin, après la messe du Saint-Esprit célébrée à l'Eglise Sainte Marie par l'Archevêque de Spolète, les sept évêques, accompagnés du chapitre de la cathédrale, des Supérieurs des couvents d'Assise, des autorités civiles et militaires ainsi que des notables de la ville, se rendirent processionnellement à l'Eglise du monastère. Descendus dans l'excavation, ils ordonnèrent de rompre les crampons de fer qui retenaient le couvercle de pierre que l'on put enfin soulever. Les restes sacrés de Claire étaient là, son corps, réduit à l'état de squelette, était cependant tout entier et parfaitement conservé. Sa tête était légèrement inclinée, la main gauche posée sur la poitrine, la droite étendue. « Des feuilles de laurier encore intactes, conservant leur couleur naturelle et la flexibilité du feuillage cueilli tout récemment, ceignaient sa tête virginale, et, dans sa main droite on voyait encore les tiges des fleurs qu'on y avait mises comme un symbole des vertus dont sa vie fut ornée (1). Par un privilège pontifical, accordé pour une si

(1) Lettre d'une Clarisse d'Assise, 2 octobre 1850.